

**D'une manière générale, il ne faut pas réaliser de sérologies post-vaccinales (ni pré-vaccinales en systématique d'ailleurs) car :**

- il existe aujourd'hui plusieurs techniques de sérologie COVID-19. Et en fonction de cette technique, l'interprétation sera différente. En effet, une sérologie positive pourra être le témoin d'un contact viral ancien avec la COVID-19 (infection) mais ne dosera pas les anticorps anti Spike par ex. qui eux témoignent d'une immunité "protectrice" (post infectieuse ou post vaccinale). Donc selon la technique utilisée, la sérologie COVID-19 pourra rester négative après une vaccination !
- ensuite, j'ai mis des guillemets sur immunité "protectrice" car aujourd'hui, il n'existe aucun seuil standardisé défini pour une protection à partir de ce dosage à la différence du seuil de protection pour d'autres maladies comme par exemple pour l'hépatite B (Seuil de protection défini des anticorps anti-Hbs > 10)
- enfin, il faut bien différencier l'efficacité vaccinale (protection en vie réelle) de la réponse immunitaire humorale (dosage de la réponse vaccinale en anticorps anti Spike par ex) car il existe une stimulation cellulaire après vaccination (et pas que humorale)

C'est pour cette raison que le dosage et la réalisation systématique de la sérologie COVID-19 n'est pas recommandée en pré et post vaccination pour ne pas semer le doute dans les interprétations actuelles difficiles et non homogènes des différentes techniques. Seule les études nous le diront par la suite.

Les seules fois où ce dosage pourrait être recommandé dans le cadre d'étude : [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/avis\\_du\\_cosv\\_6\\_avril\\_2021pdf.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/avis_du_cosv_6_avril_2021pdf.pdf)

« Le Conseil d'Orientation de la Stratégie Vaccinale recommande pour toutes les personnes sévèrement immunodéprimées la prescription d'une sérologie quantitative de type anti-S 30 jours après administration de la deuxième dose et de la troisième dose. Ces sérologies devraient faire l'objet d'une prise en charge par l'Assurance Maladie. Les résultats de ces sérologies seront indicatifs sur la réponse post-vaccination mais ne doivent pas à ce stade déterminer l'injection ou non d'une troisième dose, qui doit être systématique pour les personnes sévèrement immunodéprimées citées plus haut.

A l'inverse, le conseil alerte sur l'inopportunité d'effectuer des sérologies post-vaccination pour la population générale »

Dr Thomas Huleux  
Conseiller Médical  
Direction de la Prévention et de la Promotion de la Santé

556 avenue Willy Brandt 59777 Euralille  
[www.hauts-de-france.ars.sante.fr](http://www.hauts-de-france.ars.sante.fr)